MESOPOTAMIAN HISTORY AND ENVIRONMENT

OCCASIONAL PUBLICATIONS II

CINQUANTE-DEUX REFLEXIONS SUR LE PROCHE-ORIENT ANCIEN

offertes en hommage à Léon De Meyer

Textes réunis par H. Gasche, M. Tanret, C. Janssen et A. Degraeve



CONTRIBUTION A LA REDECOUVERTE DE MAŠKAN-ŠAPIR

D. CHARPIN*

Les récents travaux de E. Stone et P. Zimanski ont abouti à l'identification du Tell Abu Duwari avec la ville antique de Maškan-šapir ¹. L'importance du site pour l'histoire de la Mésopotamie du sud a été récemment confirmée par des textes de Mari ². Ceux-ci ont montré que la ville était la capitale du pays de Yamûtbâl et qu'elle avait joué sous le règne de Rîm-Sîn un rôle politique essentiel. Le frère de Rîm-Sîn, Sîn-muballit, y avait sa résidence et c'est dans cette sorte de capitale septentrionale du royaume de Larsa qu'Hammu-rabi envoyait ses messagers. Puisque les travaux sur le terrain marquent malheureusement une pause, il nous faut nous tourner vers les musées pour tenter d'accroître les sources disponibles: on trouvera donc ci-dessous l'édition et le commentaire d'un texte conservé à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg ³. Je suis heureux d'offrir cette contribution au Directeur des fouilles belges de Mésopotamie, dont les fouilles de Tell ed-Dêr ont permis de redécouvrir, avec le succès que l'on connaît, une autre ville antique de Babylonie, la Sippar d'Annunîtum, également connue comme Sippar-Amnânum, Sippar-rabûm ou Sippar şêrim ⁴.

TRANSCRIPTION ET TRADUCTION DU TEXTE (DCS 97)

Le contrat ici édité était, comme de coutume, conservé sous une enveloppe. L'ouverture de celle-ci, sans doute à l'époque de Franck, a occasionné des dommages irréparables au document. En combinant les données de la tablette et de l'enveloppe, on arrive à reconstituer l'essentiel du texte, mais le serment et le début de la liste des témoins manquent. Les variantes entre les deux textes étant importantes, on trouvera ci-dessous une transcription de chacun:

^{*} Université de Paris I.

Cf. E. Stone et P. Zimansky, « Mashkan-Shapir identified », Mār Šipri 2/1, 1989; E. Stone, « The Tell Abu Duwari Project, 1987 », Journal of Field Archaeology 17, 1990, p. 141-162; E. Stone et P. Zimansky, « Mashkan-shapir and the Anatomy of an Old Babylonian City », Biblical Archaeologist, déc. 1992, p. 212-218; E. Stone, « Chariots of the Gods in Old Babylonian Mesopotamia (c. 2000-1600 BC) », Cambridge Archaeological Journal 3/1, 1993, p. 83-107; E. Stone, « The Spacial Organization of Mesopotamian Cities », Aula Orientalis 9, 1991, p. 235-242.

Voir D. CHARPIN, Archives royales de Mari 26/2, p. 146-148.

Ma copie a déjà été publiée dans D. CHARPIN et J.-M. DURAND, Documents cunéiformes de Strasbourg conservés à la Bibliothèque Nationale et Universitaire I, Editions Recherche sur les Civilisations, Cahiers 4, Paris 1981, 78 pl (ci-dessous abrégé en DCS). Un second tome de transcriptions-traductions commentées est prévu, mais le temps a fait défaut jusqu'à présent aux auteurs pour en mettre au point définitivement le manuscrit.

Pour les différents noms antiques de Tell ed-Dēr, voir mon étude sur « Sippar, deux villes jumelles », Revue d'Assyriologie 82, 1988, p. 13-32 à compléter par ma mise au point de NABU 1992/114 et l'article de F. Joannès, « Les temples de Sippar et leurs trésors à l'époque néo-babylonienne », Revue d'Assyriologie 86, 1992, p. 159-184, en particulier p. 170-174.

D. CHARPIN

	Tablette		Enveloppe
	igi-4-gál [6 š]e é-ki-šub-ba		igi-4-gál 6 še é-ki-šub-ba
2	da é ša ^{? I} a-da-làl	2	da é ki-2 ^d utu- <i>e-mu-qá-a-a</i>
	ù da é sila		sag-bi ^d utu- <i>ga-mil</i>
4	sag-bi [é ^d ut]u- <i>e-mu-qá-a-a</i>	4	sag-[bi] ki-2 sila gú i7-da
	é la-ak-ka-tum lukur ^d nè-eri ₁₁ -gal		é <i>la-ak-ka-tum</i> lukur ^d nè-eri ₁₁ -[gal]
6	<i>ša ib-ni-</i> ^d mar-tu	6	<i>ša ib-ni-</i> ^d mar-tu šeš-ni
	id-di-nu-ši-im		id-di-nu-ši-im
8	ki <i>a-ba-a</i> dumu <i>la-ak-ka-tum</i>	8	ki a-ba-a dumu la-ak-ka-tum
	^{Id} utu- <i>e-mu-qá-a-a</i>		Id _{utu-e-mu-qá-[a-a]}
10	é-ad-da-ni <i>ip-[ṭù-ur</i>]	10	bi-it a-bi-šu ip-ṭ[ù-ur]
	4 2/3 gín kù-babbar šám-[til-la-ni-šè]		4 2/3 gín kù-babbar šám-ti[l-la-ni-šè]
12	in-na-an-[lá]	12	in-na-an-l[á]
	inim-gar-[ra-bi-šè]		inim-gar-ra-bi-š[è]
	()	14	ba-ni-i[b-gi ₄ -gi ₄]
R.	I[]		()
2'	^I x-[]		
	Id _{su} 'en-[x]-[]		
4'	^I lu-uš-ta-mar-[]		
	Id _{utu-li-wi-ir dumu bi-ki-ia}		
6'	^{Id} utu- <i>li-ṭù-ul</i> dumu <i>a-bu-wa-qar</i>		
	^I ni-in-nu-ia		
8'	$^{ ext{I}}ip$ - $[q]a^{?}$ -tum		
	iti še- [[] gur ₁₀]-k[u ₅] u ₄ 24-kam	R.	iti še- [[] gur ₁₀]-ku ₅ u ₄ 24-ka[m]
10'	mu [bà]d [uri ₂] ^{ki} unu ^{ki}	2'	mu sa-am-su-i-lu-na lugal-e
	mu-「un¹-gul		bàd uri ₂ [^{ki}] ù unu ^{ki}
			m[u-un-gu]l

Légendes des sceaux : A) dutu-a / dumu den-ki-ma-an-sum / ir den-ki

B) lu-us-t[a-mar-...] / dumu ip-qú-ir-[si-tim] / ir d[...]

C) i-din-d[...] / dumu a-hu-ki-nu-[um] / ir d[...]

D) dutu-li-ţù-ul / dumu [a-bu-um]-wa-qar /[îr dšà-ha-an]

E) d su'en- $i\check{s}$?-[...] / sanga $^{d}n[\grave{e}$ - eri_{11} -gal]

Mentions à côté d'empreintes anépigraphes: F) na₄-kišib ^dutu-ma-an-[sum] (dans le champ du sceau: ^dutu) — G) qú-ru-ud-eš₄-tár

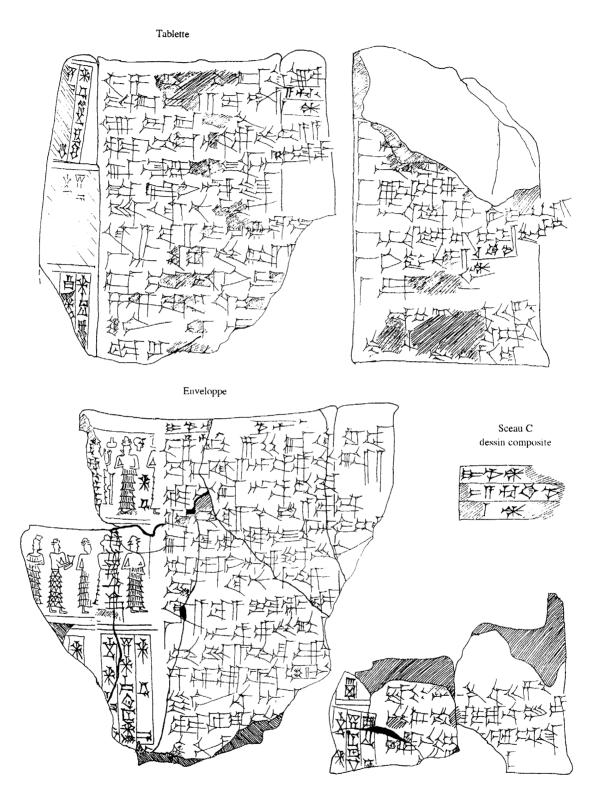
Les sceaux A, B, C, F, G se trouvent sur l'enveloppe; C, D et E sur la tablette. Le sceau C oblitère toute la surface de la tablette et de l'enveloppe.

Traduction (texte de l'enveloppe):

¹Une maison en ruine de 1/4 (de sar) 6 še, ²voisin sur deux côtés de la maison de Šamaš-emuqaya, ³ayant pour petit côté la maison de Šamaš-gamil ⁴et ayant pour second petit côté la rue de la berge du canal; ⁵maison appartenant à Lakkatum, *nadîtum* de Nergal, ⁶que son frère Ibni-Amurrum ⁷lui avait donnée; ⁸à Abâ, fils de Lakkatum, ⁹Šamaš-emuqaya ¹⁰a racheté la maison de son père. ¹²Il a versé ¹¹4 2/3 sicles d'argent pour son prix complet. ¹³A l'égard de toute réclamation la concernant, ¹⁴il (= Abâ) sera responsable. (la suite a disparu).

Fin de la liste des témoins et date (24/xii/Samsu-iluna 11).

CONTRIBUTION A LA REDECOUVERTE DE MAŠKAN-ŠAPIR



DCS, n° 97

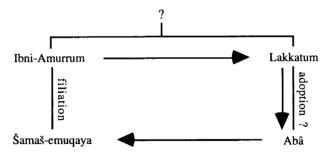
NOTES PHILOLOGIOUES

- 1) Pour d'autres exemples de cette façon de noter les unités de superficie, cf. D. CHARPIN, Archives familiales et propriété privée en Babylonie ancienne: étude des documents de « Tell Sifr », Genève, Paris, 1980 (ci-dessous abrégé en Archives familiales), p. 167-169.
- 2-4) On observe que les indications cadastrales diffèrent fortement entre la tablette et l'enveloppe.
- Env. 2) Pour cette traduction, cf. Archives familiales, p. 115.
- Noter l'expression en sumérien é-ad-da-ni sur la tablette, à laquelle correspond sur l'enveloppe la formulation en akkadien bīt abišu.
- 5) L'étymologie du NP Laqqātum du CAD par le verbe *laqâtum* « glaner » est peu vraisemblable, vu l'emploi ici du signe KA (et non GA à lire qá).
- Sceau D) On retrouve une empreinte plus complète de ce sceau sur DCS 99, qui permet de restituer ici la troisième ligne.

LE RACHAT DES BIENS PATRIMONIAUX

La nature de la transaction qui fait l'objet du présent contrat se laisse assez aisément définir : Šamaš-emuqaya rachète à Abâ, le fils de sa tante Lakkatum, la maison que son propre père Ibni-Amurrum avait donnée à sa sœur. On pourrait penser qu'Ibni-Amurrum n'avait pas donné, mais vendu le terrain à Lakkatum; on sait en effet que l'expression ana kaspim nadānum est souvent raccourcie en nadānum. Toutefois, s'il s'était agi d'une vente, le scribe aurait sans doute formulé son rappel autrement : « terrain qu'elle avait acheté à Ibni-Amurrum » (ša itti Ibni-Amurrum išāmu).

Il est intéressant d'autre part de constater que cette maison à été transmise en héritage à Abaya, fils de Lakkatum. On sait en effet que les $nad\bar{\imath}tum$, même mariées, avaient interdiction d'enfanter; sans doute s'agit-il donc d'une filiation par adoption. Il était en effet courant que ces $nad\bar{\imath}tum$, sentant l'âge venir, adoptent un adulte et fassent de lui leur héritier, avec en contrepartie un versement mensuel de rations. Ce type d'adoption serait de nos jours formulé comme un viager. On observera par ailleurs que Šamaš-emuqaya n'est nulle part dans le texte défini comme fils d'Ibni-Amurrum. Or on sait que très souvent l'expression $b\bar{\imath}t$ abišu ne doit pas être prise au sens littéral (« maison de son père »), mais désigne plus largement une propriété patrimoniale ⁵. On remarque néanmoins que Šamaš-emuqaya est voisin de la parcelle qu'il rachète: il s'agit donc selon toute vraisemblance d'un terrain qu'il a hérité de son père, logiquement situé à côté de celui qu'Ibni-Amurrum avait cédé à sa sœur. Aussi peut-on dresser avec vraisemblance le schéma suivant:



Pour plus de détails sur le rachats des biens patrimoniaux, voir en dernier lieu R. WESTBROOK, «The Price Factor in the Redemption of Land», Revue Internationale des Droits de l'Antiquité 32, 1985, p. 97-127, en attendant mon étude sur «Le rachat des biens patrimoniaux en Babylonie ancienne», à paraître.

CONTRIBUTION A LA REDECOUVERTE DE MAŠKAN-ŠAPIR

On aurait alors un cas, unique jusqu'à présent à ma connaissance, où le droit de rachat d'un bien patrimonial s'exercerait à l'intérieur d'une même famille, entre deux branches collatérales. Cette observation doit cependant être nuancée, dans la mesure où Abâ est en réalité un fils adoptif de Lakkatum. Notre contrat aurait donc le grand intérêt de montrer que l'adoption n'était pas vraiment ressentie, dans ce genre de contexte, comme agrégeant réellement le nouveau venu à la famille étendue ⁶: si Šamaš-emuqaya exerce son droit de rachat, c'est pour éviter que le terrain donné par son père à Lakkatum ne quitte la famille pour aller grossir les biens du fils adoptif de sa tante.

On remarquera pour terminer la somme relativement considérable versée pour un terrain aussi minuscule: la surface vendue (1/4 de sar 5 gín, soit ca. 10 m²) vaut 4 2/3 sicles d'argent, ce qui donne ca. 16 sicles pour 1 sar, soit quatre fois plus que le maximum de ce qui est attesté à Tell Sifr à la même époque ⁷. On ignore les circonstances qui ont entraîné le versement d'une somme aussi exorbitante pour le rachat de ce terrain.

L'ORIGINE DU TEXTE ET LE PROBLEME DES NADÎTU DE NERGAL

Notre contrat provenant de fouilles clandestines, sa localisation ne peut reposer que sur des indices. Le serment a malheureusement disparu. La diplomatique rattache très nettement ce contrat à la tradition de Larsa. Les usages sigillaires sont conformes à ce qu'on attend dans cette région 8. Or il existait un temple de Nergal à Larsa 9: notre texte mentionnant une nadītum du dieu Nergal et le sceau d'un s ang a de ce dieu, vraisemblablement témoin, étant imprimé sur la tablette, Larsa pourrait être considérée comme la ville d'origine de notre contrat. L'importance des noms théophores de Šamaš pourrait confirmer cette conclusion (Šamaš-emuqaya, Šamaš-gâmil, Šamaš-liwwir, Šamaš-liţul).

Cependant, la tradition diplomatique de Larsa ne vaut pas seulement pour la capitale, mais aussi pour la plupart des autres villes du royaume. De fait, un temple de Nergal est également attesté à Ur ¹⁰. Mais on doit souligner que les *nadītu* sont toujours vouées au dieu principal d'une ville : Šamaš à Sippar, Marduk à Babylone, Zababa à Kiš, Ninurta à Nippur ¹¹ (ce qu'on ignore en revanche, c'est pourquoi on ne trouve de *nadītu* que dans ces quatre villes ¹²; on voit d'ailleurs par le présent

On sait d'ailleurs que, bien souvent, des procès opposaient la famille des nadītu aux individus qu'elles avaient adoptés.

⁷ Cf. D. CHARPIN, Archives familiales, p. 166.

Y compris la mention du nom des propriétaires de certains sceaux, qui n'est nullement une caractéristique limitée à la Babylonie du nord comme l'a indiqué J. RENGER, « Legal Aspects of Sealing in Ancient Mesopotamia », dans McG. GIBSON & R. D. BIGGS, Seals and Sealing in the Ancient Near East (= Bibiliotheca Mesopotamica 6), Undena, 1977, p. 75-88; cf. D. CHARPIN, Archives familiales, p. 295-297.

J. RENGER, « Götternamen in der altbabylonischen Zeit », Heidelberger Studien zum alten Orients, 1968, p. 137-171, en particulier p. 146-147.

J. RENGER, «Götternamen ... », p. 158. Ajouter le cône de Rîm-Sîn commémorant ses travaux dans le temple de Nergal nommé é-erin₂-haš-haš, cf. D. R. FRAYNE, Old Babylonian Period (2003-1595 BC) (= Royal Inscriptions of Mesopotamia Early Periods 4), Toronto, 1990, p. 277, n° 5.

Pour le statut de Ninurta comme dieu principal de la ville de Nippur (et non Enlil), voir mon compte rendu de P. STEINKELLER, Sale Documents of the Ur III Period, Stuttgart, 1989, dans la Revue d'Assyriologie 84, 1990, p. 91-94.

On peut y ajouter les nadītu de Nanna dans le royaume de Manana; voir J. RENGER, ZA 58, 1967, p. 169-175.

D. CHARPIN

exemple que l'inventaire n'est sans doute pas clos). Or, si Nergal avait un temple à Larsa, ville du dieu Šamaš, ou encore à Ur, ville du dieu Nanna, on sait qu'il était la divinité principale de Maškanšapir. Le prologue du Code d'Hammu-rabi l'avait déjà indirectement montré, puisque le temple principal de Maškan-šapir y est cité sous le nom d'Emeslam 13. Les découvertes récentes à Tell Abu-Duwari l'ont confirmé. On y a en effet découvert en janvier 1990 de nombreux barillets comportant une longue inscription du roi de Larsa Sîn-iddinam 14; celui-ci construisit le mur d'enceinte de la ville, toujours visible aujourd'hui. Il commémora ces grands travaux par un nom d'année et déclare sur le texte des barillets les avoir entrepris sur l'ordre du dieu Nergal. Notre contrat doit donc être originaire de Maškan-šapir (plutôt que de Larsa ou d'Ur, bien qu'il ait existé dans ces villes un temple de Nergal). On observera en outre la présence comme témoin du sanga de Nergal (sceau E). On retrouve là une caractéristique bien connue des textes de Sippar: les sanga de Šamaš et Aya sont très souvent témoins dans les transactions concernant les nadītum de Šamaš. Sans que ce soit une complète certitude, il me semble très vraisemblable que notre contrat a été rédigé à Maškanšapir. On notera enfin l'intérêt de la description cadastrale: le terrain racheté par Šamaš-emuqaya borde en effet la « rue de la berge du canal » (env. l. 4). Cela correspond tout à fait aux conclusions d'E. STONE sur la morphologie urbaine de Maškan-šapir 15 (même si, bien sûr, une telle caractéristique n'est pas exclusive de cette ville, puisqu'il semble également possible qu'un canal ait traversé Larsa).

Si ce texte provient bien de Maškan-šapir, on doit noter qu'il n'est pas seul dans ce cas. Il existe en effet quelques autres textes paléo-babyloniens que l'on peut rattacher à notre contrat par le biais de la prosopographie. En effet, Šamaš-liṭṭul fils d'Abum-waqar, qui est ici témoin, se retrouve comme témoin en YOS 12 342 (daté du 1/v/Samsu-iluna 11). Il embauche un esclave en DCS 99 (du 6/xii/Rîm-Sîn II "b"). On voit donc que, parmi les textes dits « de Larsa », certains pourraient être issus de fouilles clandestines effectuées à Tell Abu Duwari.

On terminera en observant que le pauvre Šamaš-emuqaya ne put jouir bien longtemps du terrain racheté par le présent contrat : celui-ci date en effet de la fin du douzième mois de l'an 11 de Samsu-iluna. C'est donc un des derniers textes écrits avant que les villes du sud du royaume babylonien soient désertées ¹⁶. Sa maison subit sans doute alors un sort analogue à celui que connut plus d'un siècle plus tard celle d'Ur-Utu, que notre jubilaire eut la bonne fortune de dégager, pour le plus grand enrichissement de l'Assyriologie!

Pour les différents temples nommés Emeslam, voir désormais A. GEORGE, House Most High. The Temples of Ancient Mesopotamia (= Mesopotamian Civilizations 5), Winona Lake, 1993, en particulier p. 126-127. Pour Nergal de Maškan-šapir, cf. TCL 18 113: 12, qui mentionne six domestiques de ce dieu

Voir pour l'instant E. Stone et P. ZIMANSKY, « Mashkan-Shapir identified », Mār Šipri 2/1, 1989. Le texte doit être publié par l'épigraphiste de la mission, P. Steinkeller.

E. STONE, «The Spacial Organization of Mesopotamian Cities», Aula Orientalis 9, 1991, p. 235-242, en particulier p. 238-239.

Sur cette question, voir H. GASCHE, La Babylonie au 17è siècle avant notre ère: approche archéologique, problèmes et perspectives (= Mesopotamian History and Environment Mémoirs 1, Gand 1989, p. 134 et D. CHARPIN, « Immigrés, réfugiés et déportés en Babylonie sous Hammu-rabi et ses successeurs », dans La circulation des biens, des personnes et des idées dans le Proche-Orient ancien, Actes de la XXXVIIIe Rencontre Assyriologique Internationale, Paris, 1992, p. 207-218, en particulier p. 211-212.